

Pour quoi faire ?

Tu es un des piliers de l'Éducation au Développement Durable au sein de l'établissement et tu réalises 4 missions principales :

- porter des projets à construire collectivement
- être ambassadeur/drice auprès des services, des responsables et des instances de l'établissement, ainsi que des partenaires extérieurs
- restituer les actions menées, contribuer à leur évaluation et à leur valorisation
- transmettre des informations et des connaissances à tes camarades et aux autres adultes de l'établissement.

Où t'informer ?

Dans chaque établissement, il y a une personne référente EDD. Cherche la !

Tu peux te renseigner également auprès de la personne référente vie lycéenne.

Les élections des éco-délégués ont lieu en général au même moment que celle des délégués de classe.

Tu peux aussi contacter la mission académique EDD Éducation au développement durable <edd@ac-montpellier.fr>

[Plus d'informations ici](#)

[Et quelques ressources pour les éco-délégués ici](#)

Les

éco

délégués

Pour qui ?

Chaque classe de lycée doit élire, a minima, une ou un éco-délégué depuis la rentrée 2020. Un binôme d'éco-délégués est également désigné au sein du conseil de la vie lycéenne. Si tu es volontaire, tu dois pouvoir t'engager auprès de tes camarades et du comité de pilotage EDD de l'établissement

Des témoignages

[Retrouvez des témoignages d'élèves ici](#)
[et ici](#)



Pour quels bénéfices ?

Tu acquiers des connaissances pour te repérer dans des questions complexes relatives au changement climatique, à la gestion et protection de la biodiversité, aux enjeux économiques et sociaux, dans un contexte national et international (tu développes ton esprit critique !).

Tu acquiers aussi des capacités et attitudes pour agir et t'engager en toute conscience de tes responsabilités, de façon individuelle et collective

Un référentiel de compétences spécifiques pour l'EDD a été développé ici.

Cet engagement peut être valorisé dans ton dossier Parcoursup (si mention dans le bulletin et/ou dans l'appréciation délivrée par le chef d'établissement)

Des exemples d'actions

- Organiser une "ecoweek" (LGT Daudet de Nîmes ; @ecocludaudet)
- Réaliser des produits d'entretien écologiques et solidaires pour le lycée, en lien avec le territoire
- Organiser une friperie solidaire